

Compte rendu du Comité d'administration (CA) du 29/10/2024

Présents : Patrice FRANÇOIS, Marie-Antoinette DE GRANDIS, Harmony BOUVIER, Valérie ROUGETET, Sylvie COILLOT-COLLIN, Jean-Louis MITAUT, Gilles COLLIN, Valentin CORSIN, Valentin FLAUSSE, Valérie GRUT-HACHET, Adrien MAGNIEN, Sylvaine MIGLIORINI, Hervé TOGGWILER

Les conseillers techniques : Evann COLLAUD, Clément JACQUET

Excusé : Dr Philippe PASSERON

Pièces-jointes : Projets politique d'aide aux départements, Groupe Élite Adultes (GEA), Groupe Adultes Performance (GAP)

Le CA de ce jour a permis de mettre en place le comité directeur du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté (CR BFC) suivant :

Président : Patrice FRANÇOIS

Vice-présidente : Marie-Antoinette DE GRANDIS

Secrétaire générale : Harmony BOUVIER

Secrétaire adjointe : Valérie ROUGETET

Trésorière : Sylvie COILLOT-COLLIN

Trésorier adjoint : Jean-Louis MITAUT

Commission arbitres : Valérie GRUT-HACHET (PCRA), Valentin FLAUSSE, Didier BAPT (non élu), Jean Pierre VERAY (non élu)

Commission sportive : Marie-Antoinette DE GRANDIS, Gilles COLLIN, Adrien MAGNIEN (Nature/3D), Valentin CORSIN (Campagne et jeunes)

Commission labels : Marie-Antoinette DE GRANDIS, Gilles COLLIN

Commission Para tir à l'arc : Hervé TOGGWILER

Commission formation : Valérie ROUGETET, Cédric BOLLORÉ

Commission médicale : Dr Philippe PASSERON

Commissions loisir et discipline : à pourvoir

- Le président fait partie de toutes les commissions.

Il demande à ce que les responsables des commissions l'invite lui et les employés du CR BFC aux différentes réunions de commission. Ils seront présents dans la mesure du possible.

• Le président, le trésorier et son adjoint sont habilités à exercer des actions sur les comptes du CR BFC.

• Valentin FLAUSSE se chargera d'établir un budget relatif à une possible utilisation de IANSEO.

• Marie-Antoinette informe que les demandes de compétitions pour la saison extérieure devront être inscrites pour le 17 novembre, avec désignation d'un arbitre responsable. Au-delà de cette date, il faudra s'adresser au Comité Départemental puis la validation se fera par le CR BFC.

Certains clubs se sont positionnés pour organiser des manches de DRE (Dijon) et des championnats régionaux : TAEN + para TAE (Dijon), Campagne (Marsannay la Côte), 3D (Chagny ?), TAEi jeunes et adultes (Auxonne)

Les clubs vont recevoir un courrier pour la DRE. Il faudra revoir le règlement sportif pour statuer sur le cas de l'équipe qui n'a pas participé à la dernière manche la saison passée.

• Une communication auprès de tous les clubs est à mettre en place afin de les motiver à organiser un championnat régional en rappelant toutes les prises en charge par le CR BFC.

• Patrice présente le projet de politique d'aide aux départements (voir pièce jointe) qui consistera

- à permettre aux départements qui n'ont pas d'employés d'optimiser leur fonctionnement et organiser des stages pour les archers du département, - pour ceux qui ont un employé, à une aide à l'emploi.

Ce projet remporte l'unanimité.

• Evann présente le projet Groupe Élite Adultes (GEA) (voir pièce jointe) Il vise à produire une dynamique et une émulation au sein des archers volontaires et répondant aux conditions d'entrée dans le groupe pour augmenter leur compétitivité par la mise en place de rencontres avec le pôle France relève de Dijon notamment.

Budget : aux alentours de 3100 €

• Clément présente le projet Groupe Adultes Performance (GAP) (voir pièce jointe) Il vise à développer une démarche de progression compétitive pour les archers volontaires et répondant aux conditions d'entrée dans le groupe. Des stages et des suivis d'entraînement seront mis en place.

Budget : environ 2000 €

Ces deux projets sont actés à l'unanimité moins une abstention.

• Valérie Grut-Hachet prépare un budget pour la commission arbitres. Il concernera l'indemnisation des arbitres formateurs, les tenues pour les nouveaux arbitres et la prise en charge de stages 1ers secours (arbitres et candidats).

• Adrien préconise des stages parcours dès début janvier.

L'Assemblée Générale se déroulera en présentiel le samedi 22 février après-midi à la suite du CA du matin.

Harmony se charge de trouver des vérificateurs aux écritures parmi les archers comptables de la région.

Le 10/11/2024

La secrétaire adjointe



V. ROUGETET

Le Président

